L'Abeille de la Nouvelle-Orléans.

NOUVELLES-ORLEANS, MERCREDI, 1er FEVRIER 1860.

Législature de la Louisiane.

Séance du samedi, 31 janvier 1860.

Sénat.

Le bill pour la création de la paroisse de Jefferson a reçu le vote. Il passera en loi.

Le bill pour la création de la paroisse de Lincoln est voté.

Le bill pour la création de la paroisse de Tangipahoa est voté.

Le bill pour la création de la paroisse de Vernon est voté.

Le bill pour la création de la paroisse de Calcasieu est voté.

Le bill pour la création de la paroisse de Cameron est voté.

Le bill pour la création de la paroisse de Beauregard est voté.

Le bill pour la création de la paroisse de Bienville est voté.

Le bill pour la création de la paroisse de Bossier est voté.

Le bill pour la création de la paroisse de Caddo est voté.

Le bill pour la création de la paroisse de Claiborne est voté.

Le bill pour la création de la paroisse de Clinton est voté.

Le bill pour la création de la paroisse de Franklin est voté.

Le bill pour la création de la paroisse de Jackson est voté.

Le bill pour la création de la paroisse de Jefferson est voté.

Le bill pour la création de la paroisse de Lincoln est voté.

Le bill pour la création de la paroisse de Madison est voté.

Le bill pour la création de la paroisse de Morehouse est voté.

Le bill pour la création de la paroisse de Ouachita est voté.

Le bill pour la création de la paroisse de Rapides est voté.

Le bill pour la création de la paroisse de Sabine est voté.

Le bill pour la création de la paroisse de Tensas est voté.

Le bill pour la création de la paroisse de Union est voté.

Le bill pour la création de la paroisse de Vernon est voté.

Le bill pour la création de la paroisse de Webster est voté.

Le bill pour la création de la paroisse de Winn